



CLOS MOSAÏC : FONCTIONNEMENT & ENGAGEMENTS

LES STATUTS

Clos Mosaïc repose sur une organisation simple avec un **Bureau** composé de :

1. Présidence : Francine PICARD (Château de Chassagne-Montrachet)
2. Secrétariat : Jérôme RICHARD (Via Bourgogne)
3. Trésorier : Olivier LEFLAIVE (Maison d'Olivier Leflaive)

Par convention, **l'animation et la gestion administrative** de l'association sont confiées à Anne-Sophie TAVANT (Responsable du service tourisme, Chambre de Commerce et d'Industrie de Beaune)

Le bureau et le **Conseil d'administration** se réunissent 4 fois par an. Leur rôle est d'une part de définir la politique à mener et déterminer chaque année un **plan d'actions**, et d'autre part de garantir le suivi de ce plan d'actions.

LE PLAN D' ACTIONS

Il est annuel et validé en Conseil d'Administration. Il est transmis à chacun des membres de **Clos Mosaïc**. Il doit être arrêté dans les grandes lignes en fin d'année N pour l'année N+1. Il est la base de toutes les actions qui seront engagées par Clos Mosaïc.

LES ENGAGEMENTS

Clos Mosaïc s'engage à **fédérer** les différents acteurs de l'œnotourisme privés et publics bourguignons afin de :

- développer des actions concrètes telles que : participer à des salons, mettre en place des événementiels, créer des outils de communication communs, assurer le suivi des relations presse, favoriser le développement commercial.
- s'imposer comme un interlocuteur privilégié en matière d'œnotourisme et porter des projets pour la région Bourgogne (exemples : Label Cœnotourisme, salons 2010, Inventaire du Patrimoine...)
- travailler avec ses membres volontaires sous forme d'**ateliers de réflexion ou collèges spécialisés** (hôtellerie-restauration, marketing-promotion,...) en relation avec le plan d'actions décidé.

LES ADHESIONS

Le Conseil d'administration de Clos Mosaïc se réserve un droit de regard sur toute nouvelle adhésion.

